

GRAINVILLE'INFOS /

N° 57 – décembre 2022



Chères Grainvillaises, chers Grainvillais,

Au revoir 2022.

Espérons que la Covid qui revient ne perturbera pas notre cérémonie des vœux qui se tiendra le 28 janvier 2023 à 18h.

Pour l'instant, préparons notre fête de Noël, chacun à notre manière en restant fidèle à nos commerces.

Avant de nous retrouver, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une belle année 2023 riche en projets et réussite.

Bien à vous

*René VIMONT
Votre maire*



Au conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni les 7 octobre et 25 novembre... Retour sur les principales décisions prises au cours de ces réunions :



Panneau d'affichage électronique : Renouvellement du contrat de maintenance du panneau lumineux auprès de notre prestataire Centaure Systems d'un montant de 1.373,59 euros TTC pour la période du 9 novembre 2022 au 8 novembre 2023.

Demande de subvention : Accord donné par le conseil municipal pour le versement d'une subvention de 100 euros à la Maison Familiale Rurale de Saint Valéry en Caux pour un voyage scolaire à la Clusaz pour une élève de notre commune du 21 au 28 janvier 2023.

Réfection du mur attenant à la Mairie (côté Parc de l'Ange gardien) : Le conseil municipal accepte le devis présenté par l'entreprise Patry et Fils concernant la remise en état du mur attenant à la mairie. Un fonds de concours sera sollicité auprès de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre pour ces travaux.

Tarifs communaux : Le conseil municipal a décidé d'augmenter les tarifs communaux de 3% (salle cauchoise, cantine scolaire, concession cimetièrè...)

Restauration de la façade et des abords de la mairie : Après présentation de l'avant-projet de restauration des façades et des abords par Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve cet avant-projet et décide de solliciter des subventions auprès des différents organismes compétents.

Aménagement des abords de la salle cauchoise : Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement d'une zone humide aux abords de la salle cauchoise et décide de solliciter des subventions auprès des organismes compétents.

Nomination d'un correspondant incendie et secours : Sur demande du Préfet, un correspondant incendie et secours doit être nommé au sein du conseil municipal. A l'unanimité, Claude Ouas a été désigné pour remplir cette fonction.

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune

État civil



Toutes nos félicitations à :

- Christine CORIER et Laurent GAQUEREL, mariés le 2 juillet
- Claire BRARD et Antoine MAHIER, mariés le 16 juillet
- Delphine LIENARD et David DESMETZ, mariés le 10 septembre
- Amélie RABY et Clément DESJARDINS, mariés le 24 septembre
- Élodie SENGLER et Florent NOYER, mariés le 22 octobre

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Adèle PATRY, née le 17 août
- Jonas RICHARD LEPARC, né le 21 août
- Sacha HINFRAY, né le 15 novembre

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de :

- Claudine THOMAS, survenu le 21 juin
- Nadine COUTURIER, survenu le 24 juillet
- Yvonne PIEDNOEL, survenu le 29 juillet
- Jacqueline LECAUDÉ, survenu le 5 août
- Thérèse LESUEUR, survenu le 12 août
- Pierre TIFFAY, survenu le 15 septembre
- Laurent LESUEUR, survenu le 3 novembre
- Louis LAPEL, survenu le 30 novembre
- René RABY, survenu le 10 décembre

Manifestations du 2^{er} semestre

Dimanche 17 juillet, Fête de la procession blanche : messe le matin et concert organisé par Classique Albâtre l'après-midi dans le parc de l'Ange Gardien.



Vendredi 11 novembre, cérémonie de commémoration du 11 novembre : hommage rendu devant le monument aux morts, puis au carré militaire au cimetière.



Samedi 26 Novembre, plantation d'un arbre pour les 16 enfants nés en 2021 : cette année, a été planté dans le parc de l'Ange gardien un Ginkgo Biloba, dit l'arbre au 40 écus, l'une des plus anciennes espèces d'arbres au monde. Les parents sont venus nombreux à l'invitation de la commune et chaque enfant a donné son coup de pelle pour planter cet arbre.



Félicitations au Club de Pétanque de Grainville qui est devenu champion de Normandie... Une belle performance !

Le club de pétanque de Grainville est champion de Normandie

Grainville-la-Teinturière

Quelle saison, quels résultats pour le club de pétanque grainvillais. A près avoir gagné la coupe des clubs de Seine-Martinie, le trophée de Normandie est à lui.

C'est vendredi 11 novembre, après 11 journées de compétitions que les Grainvillais ont mis la main sur le trophée convoité.

Stéphane Guéry, président du club et joueur de l'équipe, se réjouit : "La coupe de Normandie futais partie des objectifs que nous nous étions fixés, j'étais sûr que le club pouvait obtenir de bons résultats.

nous accédons en régionale 3, plus vite que je ne l'imaginai. C'est vraiment une bonne saison."

La prochaine échéance sera contre Breuillet, malheureusement, la nécessité d'avoir un bouledrome couvert les oblige à jouer à Pavilly et pas à Grainville, si ce tour est passé, il restera trois tours à jouer dans le même week-end pour accéder à la finale nationale.

Pour Stéphane Guéry, "le club de Breuillet est un bon club, mais tout est possible et on y croit".



Ils ont ramené la coupe de Normandie à Grainville-la-Teinturière



Préparés par les membres de la commission des solidarités, 127 colis de Noël ont été distribués à nos anciens de +70 ans, dont 2 résidents de l'Ehpad, par les conseillers municipaux au domicile des bénéficiaires.



Vie communale et infos pratiques



Salle cauchoise : Les habitants de la commune sont prioritaires sur les réservations de la salle cauchoise pour l'année 2024, et ce jusqu'au 31 mars 2023.



Signalétique : Dans un souci de meilleure orientation à l'intérieur de la commune, de nouveaux panneaux directionnels indiquant les différents lieux ou édifices ont été installés afin de compléter ceux déjà en place.



Panneau d'information lumineux : Il est rappelé que sur demande d'un habitant de la commune auprès de la mairie, il est possible de mettre une information sur un évènement, tel que l'annonce d'une inhumation comme cela a déjà été le cas. Les associations peuvent aussi nous solliciter pour une parution concernant leurs activités ou animations qui sont à porter à la connaissance du public.



Résidence le Chant des Oiseaux : La résidence prend vie. 2 maisons sont achevées et les propriétaires ont pris possession de leur habitation. A ce jour, 3 maisons sont en construction et 2 nouveaux permis de construire viennent d'être accordés.

Rappel sur l'égavage des haies : Il est rappelé que conformément à la législation en vigueur, les particuliers, qu'ils soient propriétaires ou locataires, sont responsables du bon entretien de leurs arbres, haies, etc... En effet, ceux-ci ne doivent aucunement déborder sur les propriétés voisines, ou encore sur les voiries ou trottoirs car ils représentent un danger pour les biens et les personnes. En cas d'accident dû à un manquement à cette obligation, le propriétaire ou locataire concerné engage sa responsabilité.

Cadre législatif : l'entretien des haies par les riverains doit être réalisé de façon à maintenir le passage des piétons. L'article L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, prévoit que pour mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'espace public, chaque propriétaire doit procéder à l'entretien de ses haies et plantations.

Vidéo protection : Actuellement, 4 caméras de vidéo protection sont installées. Le projet final prévoit 9 caméras. La Préfecture vient de valider la 2^{ème} phase d'implantation. 5 nouvelles caméras vont donc être mises en service très prochainement, et concerneront les entrées de la commune et certains bâtiments communaux. Pour rappel, les vidéos ne sont consultées qu'en cas de manquement à l'ordre sur la voie publique ou sur réquisition des forces de l'ordre.



Terrain de foot : Le Club de foot de Cany-Barville ayant sollicité la commune, nous mettons notre terrain à sa disposition pour les entrainements de leurs équipes. Une convention a été signée entre la commune et le club pour cette mise à disposition, les frais de fonctionnement étant à la charge du FC Cany.

Vie communale et infos pratiques



Déchets : Encore un rappel sur les points de tri sélectif qui, nous le redisons, ne sont pas des déchetteries. Si ce sont des déchets autorisés, mettez les dans le container correspondant. Un exemple : alors que le container verre était vide, des bouteilles ont été déposées à côté... Si ce sont des déchets ménagers, **le ramassage des poubelles a lieu toutes les semaines**, le jeudi matin... Tous les autres déchets doivent être déposés en déchetterie. Faites preuve de civisme. Respectons nous les uns les autres

Éclairage public : La volonté de la municipalité étant d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies, il a été décidé en conseil municipal de baisser l'intensité de l'éclairage public de 21h à 6h. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.



Nids de frelons : En cette période hivernale, les arbres ayant perdu leurs feuilles, il devient aisé de repérer les nids de frelons. Il faut savoir qu'à l'hiver, les nids peuvent être désertés et par conséquent se détruisent d'eux-mêmes. (source : Association Action Anti Frelon Asiatique). Si malgré tout, un particulier ayant un nid de frelons sur sa propriété souhaite l'éradiquer, il est de sa responsabilité de faire le nécessaire pour le détruire.



Opération Atout Normandie : La Région accompagne les jeunes normands au quotidien avec le dispositif Atout Normandie qui permet aux jeunes de bénéficier de différents types d'aide : des aides pour financer leurs études secondaires, des aides pour financer leurs loisirs et leurs projets, des aides pour partir à l'étranger.

Les demandes d'avantages "livres scolaires" et/ou "équipement professionnel" ainsi que les avantages du volet "loisirs" sont ouvertes jusqu'au 31/05/2023, et sont valables jusqu'au 30/06/2023.

Pour plus d'informations sur ce dispositif, rendez-vous sur le site de la Région <https://atouts.normandie.fr>



Le numérique accessible à tous : La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre propose désormais un service d'aide à la compréhension et à l'utilisation du numérique à tous les habitants à domicile : Num'AD (Numérique À Domicile). Aline, conseillère numérique, accompagne ainsi ceux qui en ont besoin et ne peuvent se déplacer dans les Maisons France Services. La demande est variée : prendre en main un équipement informatique, installer une application sur son smartphone, ou encore effectuer des démarches administratives en ligne.

Pour toute demande d'information, contactez Aline au 06 24 32 72 98.

Le groupe scolaire Charles de Gaulle

Rentrée scolaire : quelques chiffres

- 141 élèves ont intégré le groupe
- 46 en maternelle,
- 95 en primaire.
- 80 enfants en moyenne mangent à la cantine chaque jour

Diverses activités pédagogiques : visite à la médiathèque, à la ferme des glaces, aux basses eaux, à l'exposition sur les pompiers, spectacle à la salle cauchoise, théâtre au Rayon Vert...

Vente de gâteaux et de livres au profit de la coopérative scolaire...

Spectacle de Noël offert aux élèves :

Le 15 décembre, les élèves du groupe scolaire sont allés à la salle cauchoise pour assister et participer au spectacle de Noël, un spectacle interactif de chants et de danses qui a ravi tous les élèves. A la fin du spectacle, le Père Noël est arrivé avec sa hotte de cadeaux. Ensemble, maternelles et primaires lui ont chanté des chants de Noël pour fêter sa venue. Pour terminer, le Père Noël a remis aux enfants les jouets offerts par la commune.



Repas de Noël à la cantine : De retour à l'école après le spectacle, il était l'heure de déjeuner et de partager le repas de Noël confectionné par la cuisinière.



Le Village d'Hiver proposé par la Communauté de Communes s'installe à Grainville du 27 au 31 décembre : animation gratuite pour petits et grands dans une ambiance hivernale !

Votre **Village d'Hiver** en Côte d'Albâtre

ANIMATIONS GRATUITES

- PATINOIRE SYNTHÉTIQUE
- MUR D'ESCALADE
- MINI GOLF & CURLING
- JEUX D'ANTAN ...

Petite restauration sucrée sur place

De 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h
Ouverture les 20 et 27 Décembre à partir de 10h30
Fermeture les 24 et 31 Décembre à 17h

du 20 au 24 DÉCEMBRE du 27 au 31 DÉCEMBRE
FONTAINE-LE-DUN GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE
Place de la Mairie Parking Salle Cauchoise

Au programme :

- **Patinoire synthétique** : alternative à la patinoire en glace, la patinoire synthétique n'a besoin ni d'eau ni d'électricité, et donc une empreinte écologique faible... accessible à tous les âges pour des séances de glisse en solo, en famille ou entre amis
- **Mur de glace d'escalade** : synthétique avec 8 mètres de grimpe via 4 voies d'escalade... de 2 à 99 ans
- **Curling** : reproduction très réaliste d'une activité olympique... Lancez vos pierres au centre de la cible tout en écartant celles de vos adversaires... Accessible à tous
- **Mini golf givré** : 7 pistes de mini-golf dans une thématique hiver givré pour toute la famille
- **Jeux d'Antan** : véritables jeux d'antan en bois à découvrir ou redécouvrir
- **Ateliers dessins et badge**

INFORMATIONS
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - 02 35 57 85 00
Découvrez nous sur Facebook @cotealbatre
et sur notre site internet cote-albatre.fr



... Et aussi des décors de sports d'hiver pour des photos souvenirs !

Petite restauration sucrée proposée sur place

Vous êtes attendus nombreux pour profiter de ce village d'hiver

Retour sur l'exposition d'automne

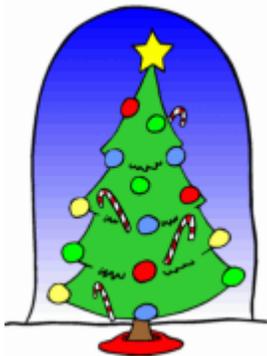
Connaissez-vous l'histoire des sapeurs-pompiers de la vallée de la Durdent ? C'est à l'exposition qui a été organisée les 19 et 20 novembre dernier sur le thème des pompiers dans la vallée de la Durdent qu'il fallait venir, une exposition qui a accueilli un grand nombre de visiteurs qui ont découvert ou redécouvert l'histoire des centres de secours dans la vallée : Héricourt-en Caux, Grainville-la-Teinturière, Cany-Barville, Vittefleur, et aussi celui de la Centrale de Paluel.

Photos, documents inédits, maquettes, costumes, histoires, objets, vidéos, dessins, véhicules : les nombreux visiteurs ont pu découvrir une très belle exposition qui a mis à l'honneur nos pompiers rappelant leur engagement au service des populations dont la devise est « sauver ou périr ».

Dès le vendredi 18 novembre, les enfants du groupe scolaire Charles de Gaulle ont pu voir l'exposition, des enfants très intéressés et très curieux qui ont posé beaucoup de questions à leurs institutrices... peut-être de futurs pompiers !



Le Sdis76 recrute des sapeurs-pompiers volontaires . Pour plus d'informations sur le volontariat, contacter le 02 35 56 11 56 ou rendez-vous sur www.sdis76.fr



Le Noël du sapin

Un sapin réfléchissait :
J'ai perdu la neige, c'est vrai
Les nuages et le vent frais,
Et les oiseaux qui chantaient,
En échange, on m'a offert
De fragiles boules en verre,
Des bougies et des lumières
Et des guirlandes légères.
Les enfants en pyjama
Chantent et dansent
Autour de moi,
C'est un beau destin
Pour un sapin

Légende du sapin de Noël

Il était une fois, en Allemagne, il y a très longtemps, un bûcheron. En rentrant chez lui, par une nuit d'hiver claire mais glaciale, l'homme fut ébahi par le merveilleux spectacle des étoiles qui brillaient à travers les branches d'un sapin recouvert de neige et de glace.

Pour expliquer à sa femme la beauté de ce qu'il venait de voir, le bûcheron coupa un petit sapin, l'apporta chez lui, et le couvrit de petites bougies allumées, de pommes, d'orange et de rubans. Les petites bougies ressemblaient aux étoiles qu'il avait vues briller, et les rubans, à la neige et aux glaçons qui pendaient des branches. Des gens virent l'arbre et s'en émerveillèrent tant, surtout les enfants, que bientôt chaque maison eut son arbre de Noël. Un jour, l'hiver fut si rigoureux qu'il n'y eut plus de pommes et d'orange pour décorer les arbres de Noël. Un artisan verrier eut l'idée de créer des boules en verre de toutes les couleurs ressemblant à des fruits ronds. C'est ainsi qu'est née la boule de Noël.



*Si Noël arrive un dimanche,
sur le rocher sème ton lin, et
vends ta jument pour
acheter du grain.*

*Si décembre est sous
la neige, la récolte
elle protège.*

*Tels sont les six jours depuis
Noël jusqu'au 1^{er} de l'an, tels
sont les six premiers mois de
l'année.*

*Pour la Saint-Sylvestre, les
jours croissent d'un pas de
maître.*

*Joyeuses
Fêtes*